

Gastroentérite virale non Norovirus ni Sapovirus ni Rotavirus



Mise à jour
07/11/2024

Autres dénominations

Adénovirus

Entérovirus

Astrovirus

Informations relatives à
CMS et soignants indépendants

Epidémiologie

Agent infectieux

Nombreux agents dont: Adénovirus, Enterovirus (Coxsackie, Echovirus), Astrovirus

Réservoir

Homme

Mode de transmission



Dans la communauté: essentiellement par la nourriture, éventuellement par la consommation d'eau contaminée



A l'hôpital: par contact direct ou indirect avec du matériel contaminé

Période d'incubation

Quelques heures à quelques jours

Durée d'infectiosité

Tant que l'agent infectieux est présent, en principe quelques jours

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

L'application des Précautions Standard est suffisante

Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au résident pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique (UU)



Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

Gants

Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques ou Mesures Additionnelles Contact

Lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Mesures complémentaires

Le personnel atteint de gastroentérite virale doit être mis en arrêt de travail jusqu'à disparition des symptômes

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux : S'assurer de l'efficacité du produit désinfectant contre le pathogène en question
 -  Vaisselle : filière habituelle
-

lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
 -  Utiliser les sacs à linge usuels
 -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
-

Environnement

-  S'assurer de l'efficacité du produit désinfectant contre le pathogène en question
 -  Lors de la levée des mesures ou au départ du patient :
 -  Tout le matériel non-désinfectable présent en chambre est jeté
 -  Tout le matériel désinfectable présent en chambre est désinfecté ou retraité
-

Déchets

Élimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

Les flambées de cas (>2 cas) doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 24 heures
